

N° 2018.3.61

**SEANCE DU 3 avril 2018**

**Objet : Assainissement**

**Validation du projet de zonage sur la Commune de Plénise et mise à  
enquête publique**

Nombre de délégués : 91  
Nombre de présents : 58  
Pouvoirs : 0  
Nombre de votants : 58  
Date de la convocation : 28 mars 2018  
Date d'affichage : 6 avril 2018

\*\*\*\*\*

Présents : MM. Clément PERNOT, Claude GIRAUD, Claude PARENT, Gilbert BLONDEAU, Guy SAILLARD, Rémi HUGON, Pierre BREGAND, Philippe WERMEILLE, Gérard CART-LAMY, Alain CUSENIER, Sébastien BONJOUR, Mmes Véronique DEL DO, Evelyne COMTE, MM. Joël ALPY, Rémi CHAMBAUD, Michel DOLE suppléant, David ALPY, David DUSSOUILLEZ, Mmes Véronique DELACROIX, Ghislaine BENOÎT, M. Pascal GRENIER, Mme Catherine ROUSSEAU DAVID, MM. Stéphane LENG, Pascal TISSOT, Jean-Noël TRIBUT, Fabrice BOURGEOIS, Marc BUFFARD suppléant, Daniel VIONNET, Denis FOURNOL, Jean-François TOURNIER suppléant, Patrick DUBREZ, Michel BOURGEOIS, Gérard AUTHIER, Jean-Noël FERREUX, Christophe PETETIN, Gilles MOREL, Mme Andrée LECOULTRE, MM. Marc JOBARD, Christophe DAMNON, Emmanuel FERREUX, Jacky LAMBERT, Fabien PETETIN, Jacques HUGON, Georges MAMESSIER suppléant, Jean-Pierre MOREL, Mme Jocelyne NICOD suppléante, MM. Xavier RACLE, Florent SERRETTE, Mme Sandrine BONIN, MM. Gilles GRANDVUINET, Martial BASTAROLI suppléant, Hervé GIRARDOT, Pierre TRIBOULET, Jean-Pierre MASNADA, Luc DODANE, Jean-Pierre PIDOUX, Alain GAVIGNET et Emile BEZIN.

Suppléants sans voix délibérative : M. Raymond METRA, Mme Karine CORNIER, MM. Jean BESANÇON et Alain CUBY.

Excusés : Mmes Chantal MARTIN, Catherine ROUSSET, MM. Daniel MATHIEU, Franck MIDOL, Mme Monique FANTINI, MM. Jean-Paul LEBLOND, Jean-Michel GUYON, François SORDEL, Gilles CICOLINI, Thierry DAVID, Yves LACROIX, Alexandre DELIAVAL, Alain MOUREY et Daniel DAVID.

Secrétaire de séance : M. Rémi HUGON.

Présents à titre consultatif : M. Olivier BAUNE, Mmes Bérengère COURTOIS, Eloïse SCHNEIDER, MM. François JACQUIER, Rémy MARCHADIER, Erwan BATAILLARD, Quentin GAVAZZI et Jean-Luc GONIN.

\*\*\*\*\*

Rapporteur : M. Guy SAILLARD

Suite à l'étude de zonage d'assainissement sur la commune de Plénise lancée en 2016, et suite à l'étude de faisabilité réalisée par le cabinet VERDI, il est proposé au conseil communautaire de se prononcer sur le choix du zonage et de saisir le Président du TA de Besançon afin de désigner un commissaire enquêteur pour mener l'enquête publique.

Il est donc rappelé :

•Que le plan de zonage d'assainissement a pour objectif de proposer les filières d'assainissement appropriées pour chaque secteur de la commune. Depuis la loi SRU, les PLU doivent contenir la carte de zonage d'assainissement.

•Que, compte tenu de l'étude de faisabilité de l'assainissement réalisée par VERDI, **un zonage assainissement autonome** sur l'ensemble du territoire communal est proposé.

Préalablement à l'approbation du zonage d'assainissement, le Conseil communautaire est invité à adopter le projet annexé à la présente délibération.

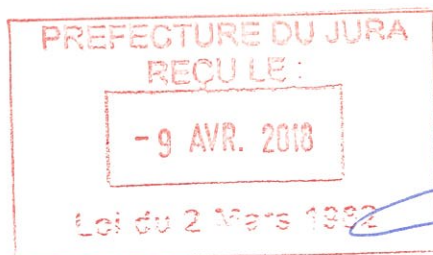
**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

☞ **ADOpte** le projet de zonage d'assainissement tel qu'il est proposé et annexé à la présente délibération, à savoir un zonage autonome pour la totalité du territoire de la Commune de Plénise,

☞ **DECIDE** de soumettre le projet de zonage de l'assainissement de la Commune de Plénise à l'enquête publique prévue par le Code de l'Environnement,

☞ **DONNE** délégation au Président pour mener à bien l'ensemble des démarches devant aboutir au plan de zonage, notamment pour saisir M. le Président du Tribunal Administratif,

☞ **AUTORISE** le Président à signer tous documents afférents à ce dossier.



Pour extrait conforme.  
Le Président,

Clément PERNOT

